



PROJET IRIS

QUESTIONNAIRE POUR LA COLLECTE DES BONNES PRATIQUES

Première ébauche par Graziella Favaro

Prémisse

La diversité linguistique est un aspect important de l'ADN de l'Europe. Celui-ci comprend différents idiomes : les langues nationales, les langues minoritaires, les variétés dialectales et les langues des immigrés..

A partir de ce constat, le projet IRIS vise à reconnaître et valoriser la diversité linguistique des six pays partenaires et s'organise autour de trois axes principaux :

1. l'enseignement / apprentissage de la langue de scolarité par les élèves nouvellement arrivés, ou de toute façon allophones
2. la reconnaissance de la langue maternelle des élèves immigrés et enfants d'immigrés, considérée comme un droit individuel et une opportunité pour tous (L1);
3. le développement de stratégies permettant à différents apprenants de transférer d'une langue à l'autre les compétences de communication acquises dans les différentes langues de leur propre répertoire.

Dans la première phase du projet IRIS on prévoit une activité de description des contextes et le recensement des bonnes pratiques sur les trois thèmes, en proposant aux partenaires de renseigner un questionnaire ouvert et de partager des documents, des projets et des matériaux sur la plate-forme commune.

Le QUESTIONNAIRE pour la collecte des données sur les pratiques linguistiques de qualité est divisé en 5 parties:

- A. CONTEXTE LINGUISTIQUE
- B. PRESENCE D'ELEVES ETRANGERS ET ALLOPHONES
- C. ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE DE LA L2 AUX ELEVES ETRANGERS ET ALLOPHONES : BONNES PRATIQUES
- D. RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA LANGUE MATERNELLE: BONNES PRATIQUES
- E. ANNEXE

Le QUESTIONNAIRE est ouvert et devrait être complété par des documents annexes, des liens vers des sites, des références bibliographiques. Il peut servir de trace pour un rapport national synthétique et pour la collecte des bonnes pratiques : matériaux, projets, outils et méthodes, en relation avec l'âge et les différents niveaux scolaires

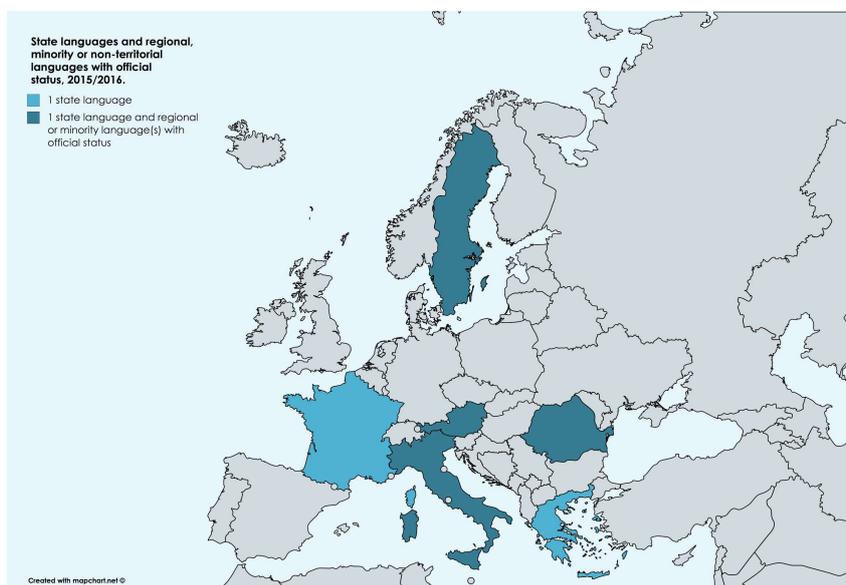
Prénom, nom et institution d'appartenance

E-mail

A. CONTEXTE LINGUISTIQUE

A.1a

La situation nationale. Ci-dessous l'image décrivant la situation linguistique des six pays partenaires du projet IRIS.



Source: Eurydice, *Languages at School in Europe* 2017

A.1b

Ci-dessous un tableau représentant les langues nationales, régionales et les langues minoritaires reconnues dans les six pays partenaires du projet IRIS.

State languages and regional, minority or non-territorial languages with official status, 2015/2016

STATE	State language	Regional and/or minority language with official status
AT	German	Czech, Croatian, Hungarian, Slovak, Slovenian, Romany
EL	Greek	
FR	French	
IT	Italian	Catalan, German, Greek, French, Friulian, Croatian, Ladin, Occitan, Provençal, Slovenian, Albanian, Sardinian
RO	Romanian	Bulgarian, Czech, German, Greek, Croatian, Hungarian, Polish, Romany, Russian, Slovak, Serbian, Turkish, Ukrainian
SE	Swedish	Finnish, Meänkieli, Sami, Romany, Yiddish

Source: Eurydice, *Languages at School in Europe* 2017

A1.c

Notes et intégrations éventuelles

A.2

Quelles sont les langues les plus répandues parmi les immigrés mineurs et les enfants d'immigrés?

Introduire le classement des langues les plus répandues parmi per les immigrés mineurs

A.3

Quelles sont les langues étrangères les plus étudiées dans votre système scolaire?

Introduire le classement des 8 premières langues étudiées

A.4

Existe-t-il des documents ou des lignes directives sur le plurilinguisme des élèves étrangers et issus de l'immigration ?

Insérer une référence à ces documents et quelques extraits

A.4 Notes

B. PRÉSENCE D'ÉLÈVES ÉTRANGERS ET ALLOPHONES

B.1

Données récentes sur l'insertion des élèves issus de l'immigration avec une référence particulière aux élèves nouvellement arrivés

Entrer des données récentes sur : les élèves étrangers par ordre scolaire ; les élèves étrangers selon leur langue et leur nationalité, les élèves étrangers nouvellement arrivés, retard scolaire des élèves étrangers

B.2

Changements intervenus au cours des deux dernières années dans la présence d'élèves issus de l'immigration

B.3

Y a-t-il un organisme ou une institution qui au niveau national et/ou régional s'occupe de cette matière?

Indiquer, décrire et renvoyer au lien relatif

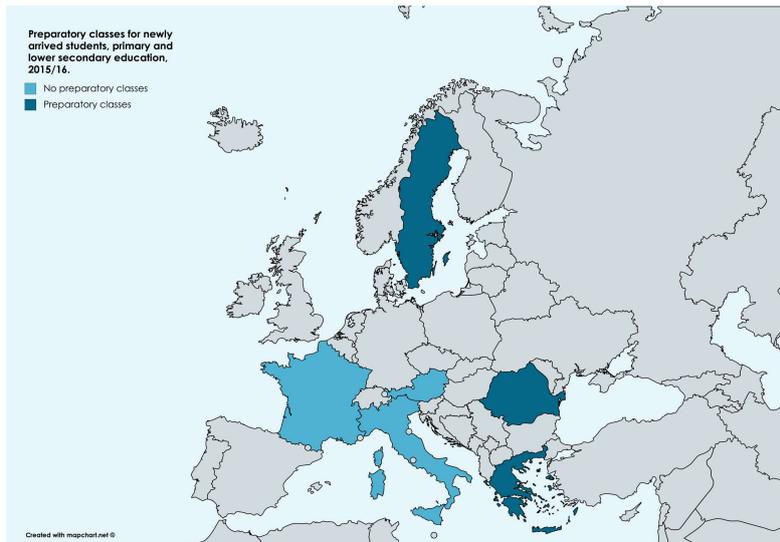
B.4

Règlementation qui régit l'insertion scolaire des élèves issus de l'immigration et nouvellement arrivés

Insérer des références à la réglementation récente et introduire des extraits significatifs

B.5a

L'image suivante distingue entre *modèle de classes séparées* et *modèle intégré*



Source: Eurydice, *Languages at School in Europe 2017*

B.5b

Quel modèle d'insertion est-il adopté dans votre contexte ?

B.5c

Notes et intégrations éventuelles

C. ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DE SCOLARITE'

C.1

Description de la situation

Description de la situation au niveau national et / ou local avec une référence particulière à : stratégies organisationnelles ; qui enseigne la deuxième langue; la formation des enseignants de langue et des matières non linguistiques; points forts; problèmes.

.

C.2

Règlementation ou lignes directives

Insérer des références et des extraits de la réglementation

C.3

Décrire deux bonnes pratiques concernant âges et niveaux scolaires différents (cfr Annexe. Section E).

Distinguer entre école maternelle 3-6 ans ; école primaire ; école secondaire ; formation professionnelle (introduire une description et renvoyer à des liens et à des sites web).

C.4

Notes

D. RECONNAISSANCE ET VALORISATION DU PLURILINGUISME ET DE LA LANGUE MATERNELLE: BONNES PRATIQUES

D.1

Description de la situation.

Signaler si une attention spécifique est accordée aux langues d'origine des élèves issus de l'immigration:

enseignement à l'école et dans le curriculum des langues non communautaires; enseignement optionnel et dans un temps extra-scolaire; enseignement bilingue; autre.

D.2

Attitudes des enseignants à l'égard des langues d'origine des élèves immigrés: les enseignants de langues et les enseignants de disciplines non linguistiques.

.....

.....

D.3

Décrivez deux bonnes pratiques relatives à âges et niveaux scolaires différents.
(cfr. Annexe . Section E)

Décrire des projets, des matériaux et des méthodes (insérer la description et renvoyer à des liens et à des documents)

D.4 Notes

E. ANNEXE

Trace à suivre dans la description des bonnes pratiques (points C.3 et D.3).

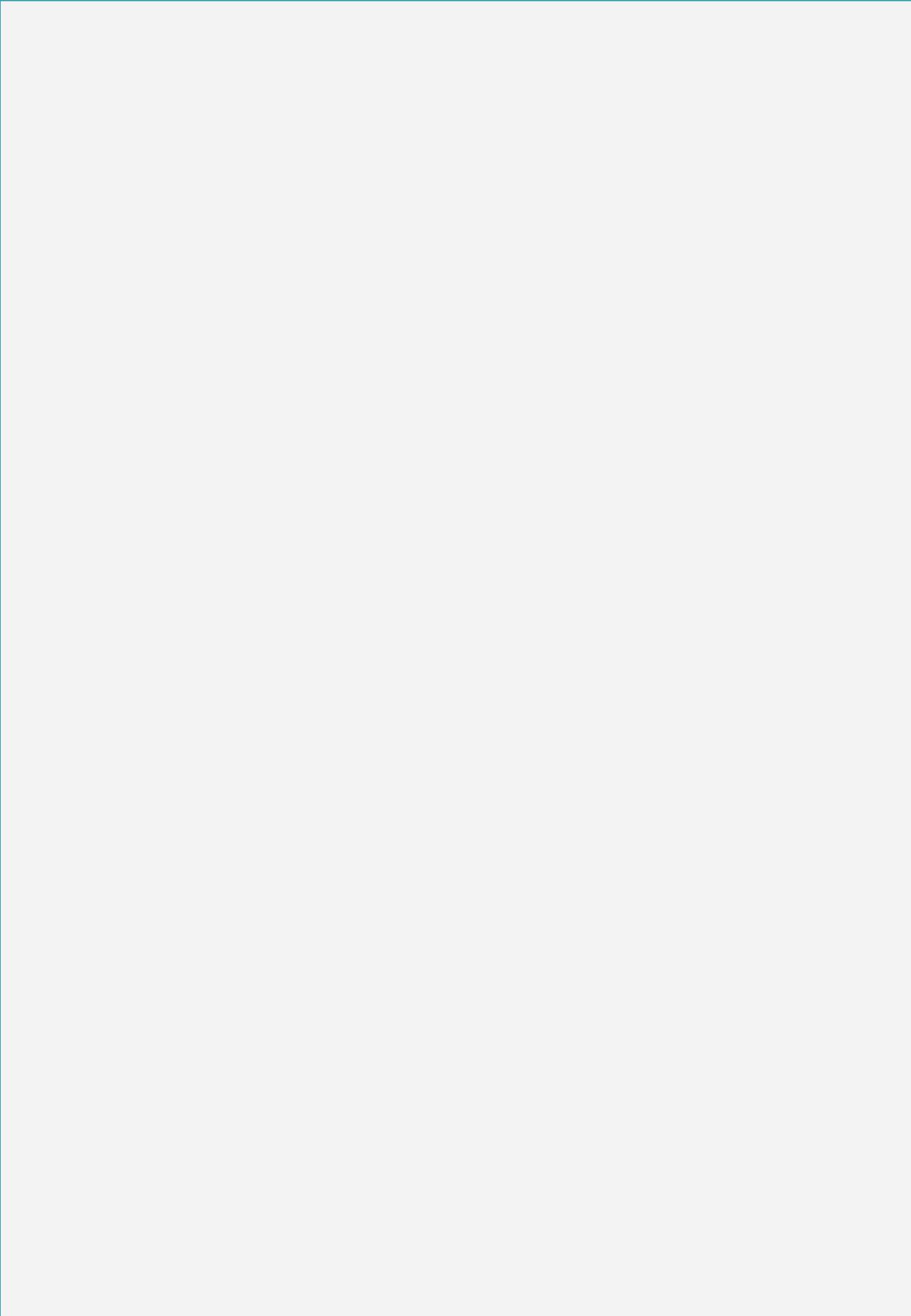
Titre du projet

Siège du projet

Institution promotrice

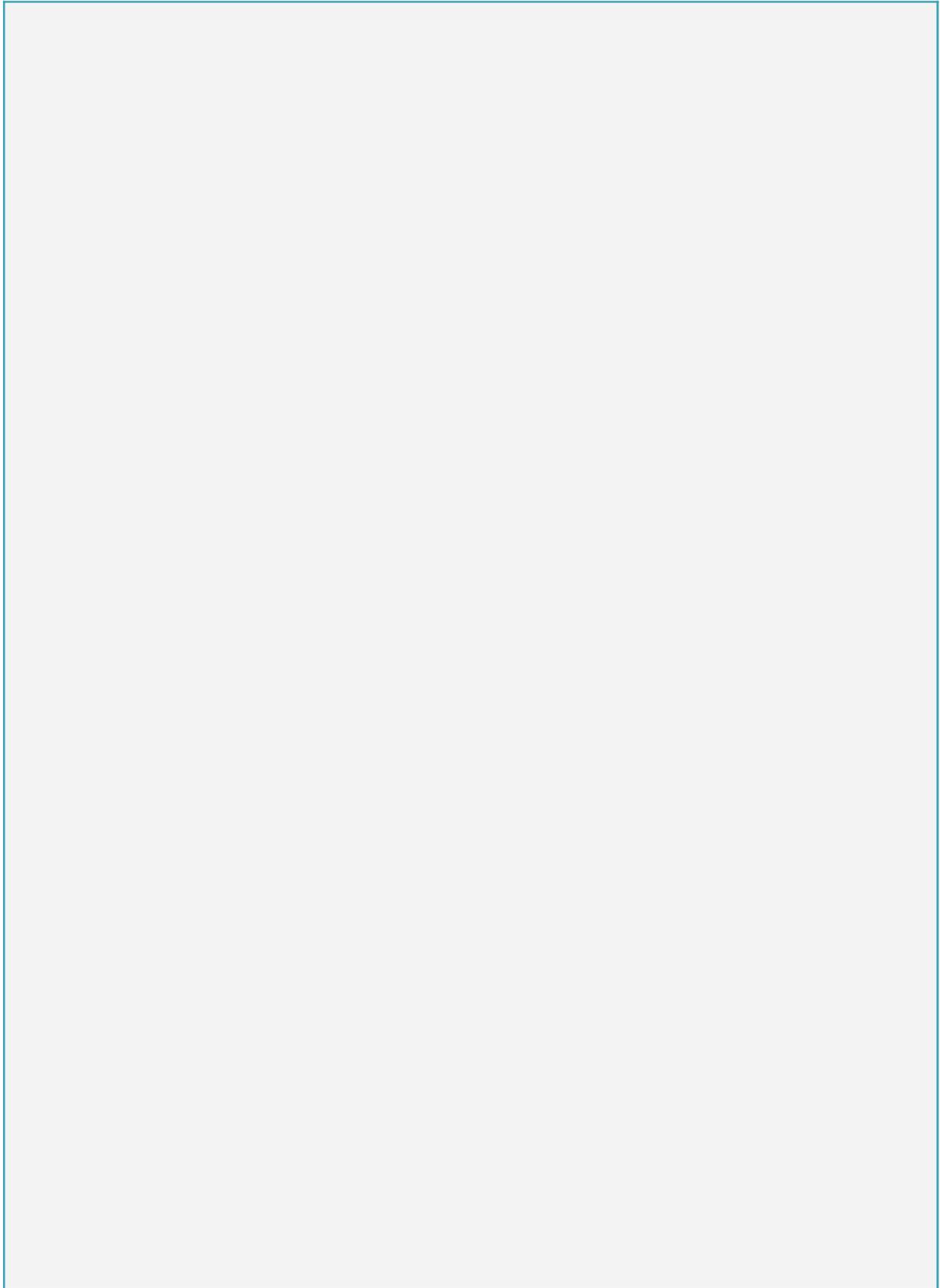
D'autres organismes, institutions, associations concernés

Description du projet (objectifs, actions, méthodes...)

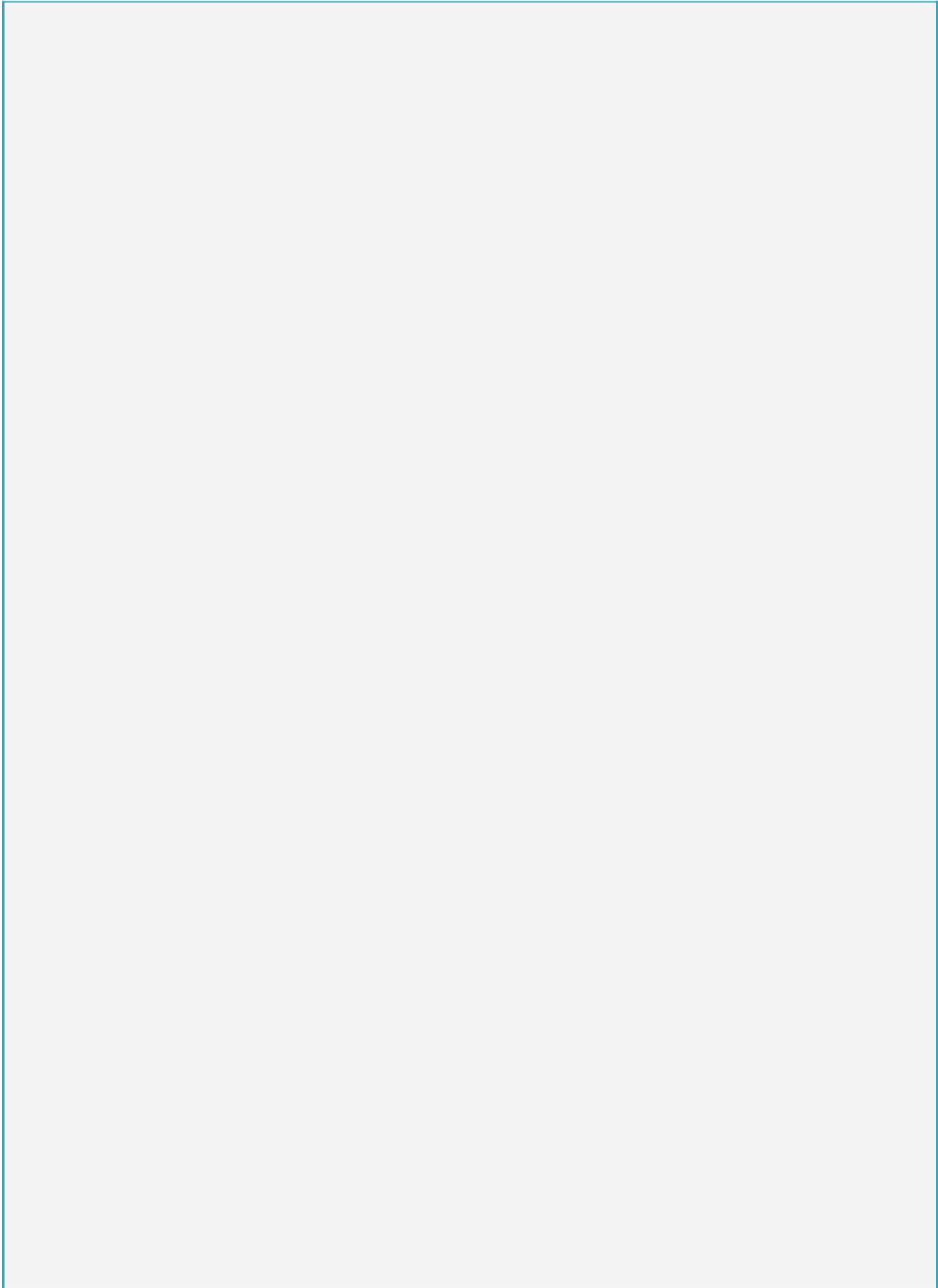


Méthodes

Destinataires privilégiés (caractéristiques, données)

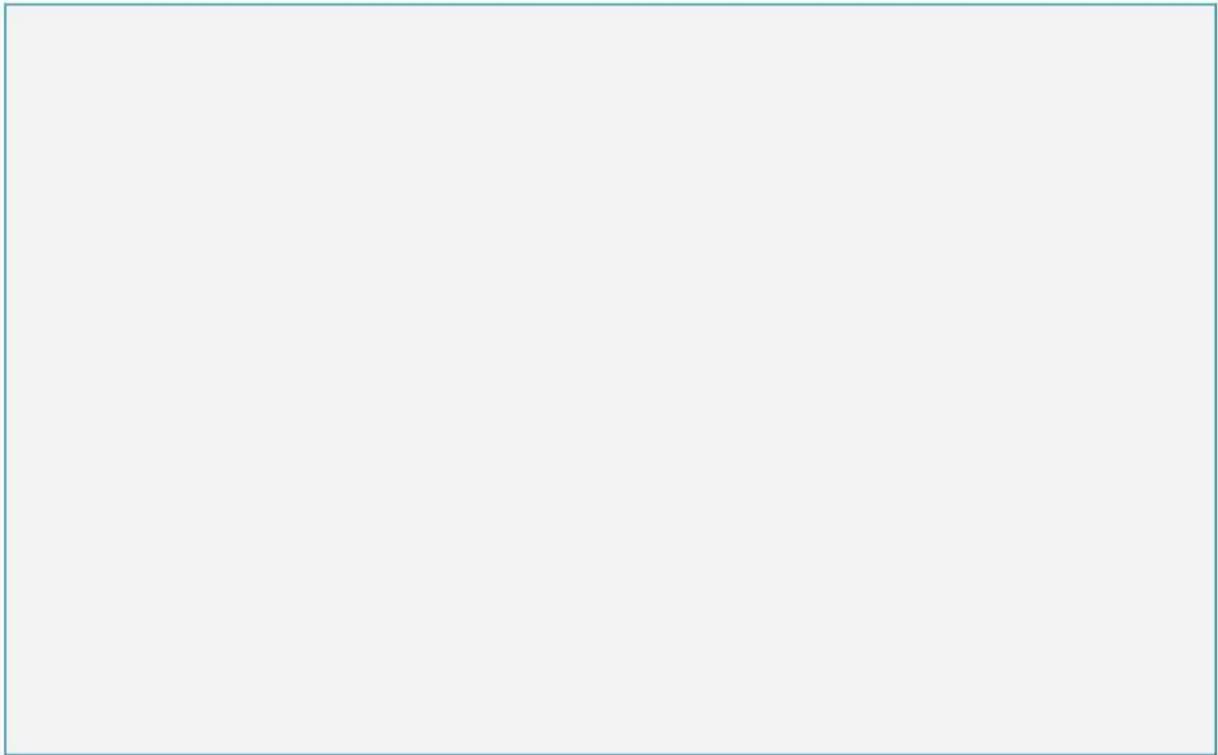


Documentation sur un projet (produits, matériaux...)



Annexes (éventuelles)

Contacts (nom du référent, site, e-mail, adresse téléphonique)



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Erasmus+ Programme, Key Action 2 - Strategic Partnership (2017-1-IT02-KA201-036701)

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.